

# UN SYNDICAT DEMANDE L'INTERVENTION "URGENTE" DE TEBBOUNE

Page 5

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**98 NOUVEAUX MALADES ET 3 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H**

Page 16

# MIDI

L'info, rien que l'info  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4230 | Lundi 5 avril 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

## EDUCATION

**UN NOUVEAU VOLUME HORAIRE POUR LE RAMADHAN**

Page 5

## ACCUSATIONS D'ABUS SEXUELS SUR UN MINEUR

# LA SURETÉ D'ALGER OUVRE UNE ENQUÊTE

Page 16



DISPONIBILITÉ DES LIQUIDITÉS  
À LA POSTE DURANT LE RAMADHAN  
**LE MINISTRE  
BOUMZAR RASSURE**

Page 4



TRIBUNAL DE TIPASA  
**LE PARQUET REQUIERT  
10 ANS DE PRISON CONTRE  
"KAMEL EL-BOUCHI"**

Page 3



8

*mille comprimés psychotropes saisis dans la wilaya de M'sila.*

20

*mille logements livrés à Alger avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.*

950

*élèves à Sétif passeront l'épreuve de tamazight au bac.*

## Le Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature 2021 décerné à un Algérien

Le romancier algérien Ahmed Taïbaoui a remporté le Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature pour l'année 2021, décerné par la maison d'édition "l'Université américaine du Caire". La valeur du Prix Naguib-Mahfouz est estimée à cinq mille (5.000) dollars, selon la presse locale. Né en 1980 dans la wilaya de Médéa, Ahmed Taïbaoui a obtenu le prix pour son roman *Ikhtifaa Essayed La Ahed*.

Le roman a été publié par la maison d'édition algérienne *El Ikhtilaf* et celle libanaise *Difaf* en 2019.

En une langue satirique, très soutenue et poétique, le roman policier, dont le protagoniste se heurte aux crises existentielles, présente une critique acerbe des pays arabes dans la période postcoloniale. Ahmed Taïbaoui est aussi auteur de plusieurs romans dont *Maout Naim* qui a remporté en 2018 le troisième (3<sup>e</sup>) prix international Tayeb-Salih pour la création littéraire au Soudan.

Le Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature, rappelle-t-on, avait été remporté, en 1998, par la romancière algérienne



Ahlam Mosteghanemi pour son roman *Zakirat El Jassad* (mémoires de la chair).

## Un plan national pour la prise en charge des autistes



Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale auprès du ministère de la Santé, le professeur Mohamed Chakali a indiqué que l'Algérie a franchi des "étapes importantes et

considérables dans la prise en charge des autistes comparative-ment aux années précédentes notamment avec la mise en place du Plan national de prise en charge des autistes". Il a soutenu, dans le même contexte, que la prise en charge des autistes ne "concerne pas un seul secteur, mais plusieurs autres secteurs", relevant qu'en plus de la "Santé, les secteurs de l'Éducation nationale, l'Action sociale, la Formation professionnelle et l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et autres sont également concernés".

Il a expliqué que le Plan national de prise en charge des autistes en cours d'élaboration sous la supervision du Comité national multisectoriel, issu de la réunion organisée en 2016, "contribuera à soutenir et à renforcer la prise en charge de cette catégorie vulnérable de la société et à aider les familles pour leur assurer une meilleure prise en charge et atténuer leurs souffrances". Le Plan national a trait notamment au renforcement de la prise en charge des autistes, la formation des professionnels, en plus du soutien des canaux de communication en direction des familles.

## La 5<sup>e</sup> édition du Sican 2021 en avril à Alger

La 5<sup>e</sup> édition du Salon de l'information sur le cancer (Sican 2021) se tiendra les 6-7 et 8 avril au Palais des expositions des pins maritimes à Alger avec au menu des conférences thématiques, des consultations et des dépistages sur le cancer de sein, en plus d'ateliers éducatifs pour enfants, a indiqué jeudi le ministère de la Santé. Ce salon, organisé par la Direction générale de la prévention et de la promotion de la Santé en collaboration avec l'Association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer, à l'occasion de la journée mondiale de la santé, représente le lieu de rencontre des professionnels de la santé sur la thématique du cancer et la population, avec cette particularité, cette année, du "couple redoutable" Cancer-Covid, a souligné le ministère. La 5<sup>e</sup> édition du salon du cancer sera marquée par une conférence thématique et d'information qui aura lieu le 6 avril et sera axée sur un hommage aux travailleurs de la santé qui ont été et qui sont toujours en première ligne dans la lutte quotidienne contre la propagation du virus pour sauver les vies humaines. Ainsi, la 2<sup>e</sup> session de cette conférence sera consacrée à la présentation des don-



nées des registres du cancer par région et au niveau national avec la perspective pour les 5 années à venir.

## Il réussit à voler 1.300 personnes grâce à... sa mémoire

C'est à Tokyo qu'un caissier affirme avoir utilisé sa mémoire photographique pour voler les numéros des cartes de crédit des clients qui passaient à sa caisse pour ensuite s'acheter des produits en ligne. En quelques secondes, il avait le temps de mémoriser les numéros tapés et de les noter sur un bout de papier. Les scientifiques ne sont pas d'accord avec l'explication du voleur et n'ont pas trouvé de preuve d'une mémoire photographique. En revanche ils penchent plus pour une mémoire eidétique. Ils affirment qu'une personne avec une mémoire eidétique peut se rappeler d'une image avec un très haut niveau de détails en la regardant seulement une fois avec une capacité de la retenir pendant environ 4 minutes.

## Ils braquent un commerce pour un paquet de... bonbons

La vendeuse d'une boulangerie à Dunkerque, voit débarquer un homme masqué et armé d'un couteau dans sa boutique. Le voleur menace l'employée et deux clients qui se trouvaient là et demande qu'on lui remette la caisse. En vain, la vendeuse refuse de lui donner la recette de la journée. Ils ne repartent pas les mains vides. Devant la résistance de la boulangère, un complice du voleur entre à son tour dans le commerce. Les deux compères n'ont pas d'autre choix que de rebrousser chemin. Ils prennent la fuite en emportant tout de même... un paquet de bonbons.

D  
I  
X  
I  
T

## Abderrezak Makri

*"La participation de sa formation politique aux prochaines législatives représente une opportunité pour un réel changement, pour le rassemblement et le consensus national, en voulant pour preuves l'existence d'indicateurs positifs de changement."*

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

# Le FFS opte pour le boycott

*Le Front des forces socialistes, (FFS), ne participera pas aux prochaines élections législatives anticipées du 12 juin. La décision est en effet tombée avant-hier en début de soirée à l'issue d'une réunion de son conseil national qui devait, justement, prendre une décision à ce propos.*

PAR KAMAL HAMED

Une décision qui était à attendre par tous les observateurs et analystes de la scène nationale, tant le FFS était le dernier "grand" parti à ne pas avoir encore tranché cette question, de sa participation ou non à la participation à la prochaine joute électorale.

Selon des sources à l'intérieur du parti, les débats étaient passionnés et passionnants, et chaque camp avançait ses arguments. Pour ceux qui penchaient plutôt pour une participation du parti, cela permettrait d'éviter les dangers qui planent sur l'unité nationale du pays, alors que pour les partisans du boycott, une telle participation va renforcer la feuille de route du pouvoir et donner plus de poids et de crédibilité à sa démarche.

Finalement, les membres du Conseil national, qui ont du peser les pour et contre, ont décidé de boycotter ces élections législatives prévues le 12 juin prochain.

"Le Conseil national réaffirme que les conditions de la tenue du prochain scrutin législatif du 12 juin ne sont pas réunies, et que les élections ne constituent pas une



solution à la crise multidimensionnelle que vit le pays", justifie le FFS dans son communiqué final.

C'est ce même argument qui a été avancé par les membres de la direction du parti depuis longtemps.

Youcef Aouchiche, le premier secrétaire national, ou Kakim Belahcel, le membre influent de l'instance présidentielle, ont tous deux déclaré, à maintes reprises, que "les élections ne constituent pas la solution à la crise".

Par cette décision, le FFS, estimant d'ores et déjà nombre d'observateurs, s'évite une énième crise interne, lui qui vient à peine d'entrevoir le bout du tunnel après des années de tiraillements et de guerre des clans, qui ont failli le faire imploser.

Il se disait notamment, que la base militante était farouchement opposée à cette élection législative anticipée, alors qu'une partie de la direction nationale était favorable. Selon certains, il était dès lors diffi-

cile pour le plus vieux parti de l'opposition d'aller à l'encontre de la volonté de sa base militante sans courir le risque de rompre le lien ombilical et plonger de nouveau le parti dans la crise interne.

D'ailleurs, et alors que les membres du Conseil national étaient en conclave, les opposants à l'option de participation donnaient de la voix à l'extérieur pour mieux peser sur la décision.

Parmi eux, l'ancien membre de l'instance présidentielle, Ali Laskri, qui est un farouche opposant à cette élection. Ainsi donc, avec cette décision, la boucle est pratiquement bouclée, et les élections législatives anticipées ne verront pas la participation du camp dit démocratique, contrairement aux islamistes.

Après le RCD, le PT, l'UPC de Zoubida Assoul, c'est donc au tour du FFS de dire non à la participation.

K. H.

## TRIBUNAL DE TIPASA Le parquet requiert 10 ans de prison contre "Kamel El-Bouchi"

Le procureur de la République près le tribunal de Tipasa a demandé, dans son réquisitoire, 10 ans de prison ferme contre Kamel Chikhi, alias Kamel El-Bouchi, dans l'affaire d'indus avantages et de réduction d'impôts, ont rapporté hier plusieurs médias nationaux.

Le parquet a également requis une peine de 7 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars, à l'encontre du 2<sup>e</sup> mis en cause dans cette affaire.

Quant au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prévenus, le procureur a requis, respectivement à leur encontre, une peine de 5 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500.000 dinars et une peine de 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source.

L'affaire remonte à 2016, lorsque "Kamel El-Bouchi" avait transféré une propriété immobilière à Alger, à la SARL "Leks Promotion", dont il était associé et gérant. Kamel Chikhi, accusé également dans l'affaire de 7 quintaux de cocaïne saisis à Oran en 2018, a bénéficié d'une réduction d'impôts, estimée à 1 % au lieu de 5 %, ce qui est considéré comme contraire à la réglementation en vigueur et qui a causé des dommages au Trésor public estimés à 15 millions de dinars.

R. N.

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT TIPASA

## Le verdict prévu le 18 avril courant

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Tribunal de Tipasa a décidé, hier matin, dans le procès des 26 accusés poursuivis dans le cadre d'une affaire de corruption concernant l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa, de rendre son verdict le 18 avril courant.

La défense de la partie civile, représentant le ministère du Tourisme, a demandé l'équivalent de 2 milliards de dinars de dommage-intérêts au profit de l'EGT, relevant du Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT).

Le procureur de la République près le Tribunal de Tipasa a requis 2 à 7 ans de prison ferme contre les 26 accusés impliqués dans cette affaire, dont le procès avait débuté samedi et a pris fin ce dimanche à 5h00.

Le président de l'audience avait auditionné les accusés, dont 5 anciens directeurs généraux et le président du Conseil d'administration ainsi que nombre de ses membres.

Le Parquet a requis sept ans de prison ferme contre les anciens directeurs généraux, Behloul Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020), ainsi qu'une amende de 500.000 Da pour chacun.

Il a requis une peine de 5 ans de prison ferme contre le P-dg de l'EGT, Bar Aziz et l'ancien directeur général Chiah Rabah ainsi que les cadres centraux de l'EGT,

Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet), outre une amende de 200.000 Da pour chacun.

Le Parquet a requis une peine de 3 ans de prison ferme à l'encontre de 3 autres fonctionnaires, dont la directrice de la modernisation à l'EGT, Draouache Hadjira et l'ancien directeur général par intérim, Aglouchi Mohamed (2016-2017), ainsi qu'une amende de 100.000 Da pour chacun.

Le collectif de défense a plaidé l'acquiescement de ses clients, notamment les membres de la Commission des marchés qui ont rejeté toutes les accusations qui leur sont portées, d'autant qu'ils n'étaient pas habilités à émettre des décisions d'attribution, relevant des prérogatives du directeur général, avec l'aval du Conseil d'administration.

Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier, quand les accusés avaient été présentés par la police judiciaire devant le parquet de Tipasa pour des affaires de corruption.

Plusieurs accusés dans cette affaire sont poursuivis pour "dépense de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilèges et abus de fonction".

Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la

mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa, dont trois anciens directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Après l'ouverture d'une instruction judiciaire par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions graves dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise.

A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la "Corne D'or" et "Matares".

L'entreprise a bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics.

Suite à quoi, il a été décidé de conclure une convention avec le CPA, pour financer le projet d'un crédit à long terme, renfermant cinq axes "matériaux, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités", les fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne d'or, Matares et le village touristique), conformément à l'étude technique, selon l'arrêt de renvoi. Les différents responsables qui se sont succédé à la tête de l'EGT avaient

présenté plusieurs fois des demandes de révision de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du complexe "Le Cet", dont le montant était passé de 1,5 milliard Da à 3,5 milliards DA, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits supplémentaires estimés à 6 milliards DA avaient causé une perte de 469 millions DA à l'EGT.

La transaction liée au projet de modernisation des complexes de l'EGT en faveur de l'entreprise portugaise est entachée de plusieurs violations.

Les accusés ont nié tous les faits qui leur sont reprochés, les anciens directeurs généraux ont justifié ces violations par des erreurs de gestion, en imputant la responsabilité aux membres de la Commission des marchés. Pour leur part, les membres de la Commission des marchés ont clamé leur innocence, soulignant que leur rôle s'était limité à la rédaction des procès-verbaux des marchés et à l'ouverture des plis et non pas à la signature des décisions d'attribution qui ne relevaient pas de leurs prérogatives.

Le représentant du ministère du Tourisme, qui s'est constitué partie civile dans cette affaire, a exigé une enquête supplémentaire approfondie pour démasquer d'autres individus impliqués dans cette affaire de corruption.

L. B.

## DISPONIBILITÉ DES LIQUIDITÉS À LA POSTE DURANT LE RAMADHAN

# Le ministre Boumzar rassure

*Brahim Boumzar, ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, a déclaré que ses services assureront la disponibilité des liquidités dans tous les bureaux de poste algériens, à travers le territoire national pendant le Ramadhan, tout en améliorant la qualité des services.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Brahim Boumzar a rassuré les citoyens quant à la disponibilité des liquidités à l'approche du mois sacré du Ramadhan 2021, au niveau des centres postaux à travers le pays. "Toutes les dispositions sont prises pour qu'il n'y ait pas de problème de liquidités durant le Ramadhan", a-t-il déploré.

Afin d'atténuer le phénomène du manque de liquidités, le ministre a fait état d'un dispositif mis en place pour satisfaire les besoins de citoyens. "Ce problème a été



définitivement réglé grâce à l'intervention du ministère des Finances, qui a pris les dispositions nécessaires pour assurer la disponibilité des liquidités au niveau des postes", a-t-il ajouté.

Brahim Boumzar a rappelé, que de grandes quantités de liquidités seront injectées avant le mois de Ramadhan, pour mettre fin à ce phénomène qui devient stressant pour les Algériens.

### En ce qui concerne le débit Internet

En ce qui concerne le service Internet,

Boumzar a révélé qu' "il y a une amélioration dans ce domaine, mais pas suffisamment, en particulier avec la demande croissante des citoyens d'améliorer le débit et la couverture complète de toutes les régions".

Et il a estimé que "cela est un droit légitime pour que ce service vital ajoute à l'amélioration et au développement de certains services, en particulier dans le domaine de l'éducation et de l'économie".

Dans ce sillage, le responsable révèle que d'ici la fin de l'année en cours, le débit Internet minimum sera augmenté afin

d'améliorer le service.

"L'objectif à court terme est d'arriver à un débit minimum à 8 mégas, pour que le citoyen puisse accéder à des services à valeur ajoutée", dit-il.

Lors de son intervention, le ministre des Postes et des Télécommunications a également lancé un appel aux citoyens, ainsi qu'aux groupes locaux, pour aider les opérateurs téléphoniques à installer des antennes, notamment dans les zones montagneuses, pour permettre une couverture plus large.

R. R.

### ANGEM

## 62 milliards DA de prêts accordés, pour financer 933.000 projets

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro crédit, (ANGEM), Abdel Fateh Djabnoute, a révélé, hier, lors de son passage à la Radio Chaîne I, que l'agence avait accordé 62 milliards de dinars en prêts pour financer environ 933.000 projets, depuis sa création.

Il a expliqué que l'agence a accordé 62 milliards de dinars sous forme de prêts de financement qui ont contribué à la création de 1,38 million d'emplois directs et indirects, ajoutant que le groupe qui a le plus bénéficié du mécanisme était les femmes, qui représentaient 63,59%, en particulier dans le domaine des prêts pour l'achat de matières premières.

Il a indiqué, que dans le cadre de sa stratégie d'aide aux femmes, l'agence consacra 50% de son budget en 2021 aux femmes, dont 40% seront destinées aux femmes au foyer, contre 30% au profit des femmes rurales. M. Djabnoute a déclaré, que ces prêts favoriseraient les femmes rurales dans diverses activités, telles que les activités liées à l'élevage, l'utilisation des terres dans la production de légumes, de fruits, de plantes et de fleurs décoratives, les industries traditionnelles, les activités vétérinaires et autres. Le DG de l'Angem a confirmé que l'Agence propose deux types de prêts, le premier pour l'achat de matières premières, dont la valeur ne dépasse pas 10 millions de centimes et peut atteindre 25 millions de centimes dans les wilayas du sud, tandis que le deuxième prêt concerne l'achat de l'équipement et qui est de 100 millions de centimes. Il a souligné : "Il y a une étude pour augmenter la valeur du prêt, mais pas à l'heure actuelle, étant donné les conditions économiques que traverse le pays".

R. N.

## MARCHÉS DE PROXIMITÉ "SPÉCIAL RAMADHAN" À ALGER

# La Safex au rendez-vous

PAR IDIR AMMOUR

Chaque année durant le mois de Ramadhan, des espaces de vente dédiés à la commercialisation des produits sont aménagés, afin de soutenir le pouvoir d'achat du consommateur et d'assurer un approvisionnement permanent. Cette opération, qui s'étend à l'ensemble des wilayas du pays, vise à casser les prix, à contrecarrer la concurrence déloyale et à protéger les familles aux maigres revenus, en offrant au producteur la possibilité de vendre sa marchandise directement au citoyen. Au niveau de la wilaya d'Alger, c'est le pavillon central de la Société algérienne des foires et des exportations (Safex, Pins maritimes), qui abritera ce type de marché, avec la participation de 150 exposants, et ce à partir du 8 avril au 7 mai prochain. Cet événement comporte "un programme commercial et culturel spécial, alliant

entre les espaces de vente et les activités de loisirs au profit des familles algériennes", parallèlement avec le mois de Ramadhan. Le programme commercial prévoit les ventes des différents produits, dont, en premier lieu bien sûr, les denrées alimentaires, les appareils électroménagers et les ustensiles de cuisine, vu la circonstance particulière de sa tenue. Elle intéressera aussi l'habillement, le textile, les produits traditionnels, artisanaux et locaux, le jardinage, les produits d'emballage et, enfin, les produits cosmétiques à des prix "concurrentiels et promotionnels", en adéquation avec les besoins et la consommation des citoyens durant ce mois sacré. Concernant les activités culturelles et de loisirs, des espaces de détente et de jeux sont programmés au profit des familles algériennes, avec des concours pour enfants durant la soirée. A noter que la SAFEX a repris l'organisation des foires

et des expositions, à partir du mois de mars dernier, après plusieurs mois de suspension en raison de la COVID-19. L'année 2021 verra l'organisation de plus de 20 manifestations, avec un protocole sanitaire spécial en raison de la pandémie. Ainsi, un protocole sanitaire a été élaboré à destination des exposants, des prestataires, ainsi que des visiteurs appelés à se rendre au Palais des expositions des Pins maritime durant la tenue des événements. En mettant en application ce protocole sanitaire, la Safex s'est fixée la priorité de protéger la santé et la sécurité des personnes dans l'enceinte du palais des expositions, tout en respectant les mesures préventives et les recommandations édictées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que le protocole sanitaire de l'Union des foires internationales.

I. A.

### DEVICES/ALGÉRIE

## Le dinar reprend son souffle face à l'euro

PAR RACIM NIDHAL

La monnaie nationale, qui observe une interminable dégringolade depuis plus d'une année maintenant, a l'air de reprendre des couleurs ces derniers jours. En effet, le dinar algérien a repris un peu son souffle face à l'euro, mais également devant le dollar américain, qui a battu des records.

Face aux principales monnaies internationales, le dinar algérien, et ce depuis l'année 2020, et même bien avant, a connu une vraie descente aux enfers. La valeur du dinar algérien a connu une baisse record, notamment face au dollar américain et à l'euro, la monnaie unique européenne. Ces derniers jours, cependant, un notable redressement de la monnaie nationale a été

observé au niveau des cotations officielles de la Banque d'Algérie. En effet, la monnaie unique européenne continue toujours sa baisse, perdant ainsi 3,12 % de sa valeur face au dinar, dans un laps de temps de trois mois.

### Le calme après la tempête

Au niveau de la Banque d'Algérie, le cours de vente de la monnaie unique européenne est de 157.09 DA. Le cours d'achat est de 157.05. L'euro continue donc sa baisse. Par ailleurs, le ministre des Finances, Aïmene Benabderahmane, avait promis que la monnaie nationale allait se redresser au cours de l'année 2021. Ce redressement coïncide cependant avec celui du cours du baril de Brent, qui s'est stabilisé autour des 65 dollars. Concernant le dollar, la

monnaie nationale a observé une certaine stabilité, voire un petit redressement. Pour rappel, la monnaie américaine a battu des records pendant les derniers mois. La monnaie étasunienne a battu son record historique, en s'échangeant à plus de 134 en début du mois de mars écoulé. Aujourd'hui, au niveau de la Banque d'Algérie, le cours de vente du dollar américain est de 133.30 DA. Une baisse est donc enregistrée. Sur le marché parallèle, malgré la fermeture des frontières et de la suspension des vols réguliers et même ceux de rapatriement, les cambistes continuent de faire tourner leurs petites affaires. L'euro s'échange autour des 210 Dinars, tandis que le Dollar Américain est cédé pour environ 175 Dinars.

R. N.

SANTÉ

# Un Syndicat demande l'intervention "urgente" de Tebboune

Après l'appel lancé par trois Syndicats autonomes, le SNECHU, le SNPSP et le SAP pour une journée de grève mercredi 7 avril, c'est au tour du Syndicat des praticiens spécialistes (SNPSP) de monter au créneau.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un communiqué publié samedi soir, ce Syndicat que préside le Dr Mohamed Yousfi, s'adresse directement au président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour lui demander une intervention "urgente" pour mettre un terme à ce "statu quo mortifère en débloquent ces situations citées plus haut".

## Suspension de la prime Covid-19

Parmi ces situations ou revendications du SNPSP, figure la prime dite Covid-19, dont l'octroi aux soignants avait été annoncé par Tebboune le 31 mars 2020, alors que l'Algérie venait d'entamer la bataille contre la pandémie de la Covid-19. Le Syndicat des praticiens spécialistes rappelle, que cette prime a fait partie de "ces mesures d'encouragement à caractère temporaire, décrétées par le président de la République comme reconnaissance minimale pour ces personnels engagés à leur corps défendant" dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, et "malheureusement trop de fois aussi au prix de leur vie".

"Néanmoins, sa suspension alors même que la pandémie est toujours en cours, suscite incompréhension et attentes chez les professionnels de la santé, qui se sentent injustement abandonnés au milieu du gué, alors même qu'ils vivent encore des situations critiques", dénonce le Syndicat que préside le Dr Mohamed Yousfi, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Boufarik, un établissement qui était en première ligne dans la bataille anti-Covid en Algérie.

Le 31 mars 2020, le chef de l'État a annoncé l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, engagés dans la lutte contre le coronavirus.

Cette prime est servie mensuellement, selon des montants forfaitaires allant de 10.000 DA au profit des personnels administratifs et de soutien, 20.000 DA pour le personnel paramédical et de 40.000 DA pour le personnel médical. Elle est servie pour une période de trois mois renouvelables.

Outre la prime Covid-19, le Syndicat des praticiens spécialistes de la santé publique réclame la satisfaction de trois autres revendications : la "généralisation" de la prime dite du service civil, à l'ensemble des praticiens spécialistes exerçant dans le Sud et Grand sud, les Hauts-plateaux et les zones enclavées, ainsi que la "mise en œuvre des autres mesures incitatives" annoncées par le gouvernement en 2019, la mise en "conformité" de la prime



d'intéressement avec les différents grades du statut et la "fin de la discrimination" en matière d'imposition.

## "Gigantesque zone d'ombre sanitaire"

Le SNPSP indique que de "nombreuses questions ont déjà été traitées par les instances concernées (Fonction publique, Finances) et leurs dossiers ficelés, mais restent en souffrance depuis plusieurs années, suspendues à un feu vert du Premier ministre pour leur règlement".

Il déplore le fait que les textes d'application de la nouvelle loi sanitaire, n'ont toujours pas vu le jour plus de deux ans après sa promulgation.

"Ainsi, c'est la totalité du pays qui se trouve plongé de fait dans une gigantesque zone d'ombre sanitaire", regrette ce

Syndicat qui critique le ministère de la Santé, qui selon lui, se "limite pour toute stratégie en la matière à affecter les promotions successives de spécialistes dans le cadre éphémère et inefficace du service civil sans rien faire pour les motiver à rester à son issue, voire même par certaines dispositions vexatoires, les encourage activement à le désertier".

Le SNPSP décrit un système de santé "vidé de ses forces vives, déserté par les compétences, incapable de fournir les soins de qualité que le citoyen est en droit d'attendre à travers le territoire national", et qui est en "proie à une profonde crise de confiance de la population envers le système de santé, d'une part, et des professionnels de santé envers leur employeur, d'autre part".

C. A.

## PRIÈRE DES TARAWIHS RÉGLEMENTÉE 17.400 mosquées ouvertes

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère des Affaires religieuses a décidé de faire ouvrir 17.400 mosquées durant le mois sacré. La prière des Tarawih sera encadrée par une demi-heure de récitation du Coran avec interdiction formelle d'ouvrir les salles d'ablution durant la prière.

Le nouveau protocole sanitaire prévoit cette disposition dans les mosquées autorisées sans la nouvelle grande mosquée qui sera régie plus tard par d'autres mesures de sa gestion administrative et organisationnelle affirme le ministère des affaires religieuses.

La prière des Tarawih, qui devait durer plus auparavant, sera cette fois stricte. Les fidèles auront à réciter un hizb du saint Coran, pour une durée ne dépassant pas une demi-heure, tout de suite après la prière d'el Isha. Les fidèles auront à effectuer la prière en respectant la distanciation sociale pour éviter tout contact, et devront également ramener leurs tapis de prière.

Aucune activité n'est autorisée durant le mois sacré, comme celle du concours international de la meilleure récitation du Coran qui organisée chaque année. Cette fois les autorités l'ont substituée par un

concours national dispensé pour les jeunes lauréats.

Pour ce qui est de la prière des femmes, le sujet avait pris une tournure, de telle manière que certaines rumeurs ont parlé de leur interdiction d'accès aux mosquées. Le ministère a indiqué que les femmes peuvent effectuer leurs prières dans des salles aménagées à cet effet en se conformant aux mêmes dispositifs sanitaires que celui des hommes. Une instruction a été donnée aux différents imams pour ne pas donner des cours et d'éviter tout rassemblement après la prière pour prévenir toute contamination au virus.

Concernant la zakat el fitr, le département des affaires religieuses signale que son déroulement sera effectué à la mi-quinzaine du mois de Ramadhan et non après le 27e jour, comme cela se faisait d'habitude.

Chaque mosquée doit déclarer les sommes collectées de la zakat en destination des familles pauvres et des personnes sans ressources. Pour éviter toute dérive à ce sujet, chaque mosquée doit publier les formes d'aide octroyées aux familles nécessiteuses résultant de l'aumône et ne pas se contenter de déclarations générales sur les montants données par les fidèles.

F. A.

SNTF

## La société a accusé une perte de 14,7 milliards DA en 2020

Les pertes de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), pour l'année 2020, s'élèvent à 14,7 milliards de dinars, a indiqué, hier, Karim Ayache, directeur général de la SNTF, lors de son passage à la télévision EchouroukTV.

Il a indiqué que la dotation annuelle de l'État au prix des billets de passagers est estimée à 14,7 milliards de dinars, précisant que la société a continué à transporter des marchandises pendant les temps d'arrêt causés par la pandémie de coronavirus. M. Ayache a affirmé, que la SNTF se trouve dans une situation financière difficile, expliquant que depuis septembre dernier, nous demandons des prêts aux banques pour payer les salaires des travailleurs. Selon M. Ayache, la société ferroviaire a contracté des prêts bancaires auprès de la BNA pour payer les salaires, sachant qu'elle emploie 15.700 personnes.

Concernant les difficultés financières de l'entreprise, il a rappelé que la SNTF avait obtenu un prêt de 127 milliards de dinars en 2016, pour développer l'entreprise.

Il a annoncé la réception prochaine de nouvelles lignes, notamment "M'sila-Boughezoul", "Boughezoul-Tissemsilt" et "Boughezoul-Djelfa". Il a par ailleurs souligné, que 70 accidents et 13 décès ont été enregistrés chaque année, à la suite du franchissement de la voie ferrée et 400 accidents de jets de pierres sur les trains ont été enregistrés chaque année.

A ce propos, il a rappelé que 400 millions de dinars par an sont alloués à l'entretien des trains en raison du phénomène des jets de pierres.

S'agissant des retards, il a indiqué que 78% des trains en Algérie enregistrent des retards, qui sont dus, selon lui, au sabotage qui affecte le réseau ferroviaire, précisant que la circulation des trains vers la banlieue d'Alger reviendra à la normale dans les 48 heures, après le sabotage récemment enregistré.

M. Ayache a rappelé, que 7,5 millions de passagers ont utilisé les trains du début de cette année jusqu'au 31 mars.

EDUCATION

## Un nouveau volume horaire pour le Ramadhan

En prévision du mois de jeûne pendant le Ramadhan, le ministère de l'Éducation a décidé de l'assouplissement des cours pour les trois cycles, en rognant sur les volume-horaires.

Le département de Mohamed Ouadjaout a ainsi annoncé, hier, la suppression d'une séance des cours de Maths, Arabe, Tamazight, Français et Anglais, précisant que les autres matières ne sont pas concernées par cette mesure temporaire.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville  
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction  
de la Wilaya de Bouira

N° : Immatriculation fiscale : 098110019102735

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et D.S.P la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/2021, relatif aux travaux d'amélioration urbaine des communes à travers les dairates : Bouira, Sour El Ghozlane, Bordj Okhris, El hachimia, Ai Bessem et Souk El Khemis, que suite à l'évaluation des offres techniques et financières les résultats sont arrêtés comme suit :

Commune	Projet	Entreprise	Note technique	Montant (après correction) DA/TTC	Délais	NIF	OBS
Maamoura	Lot n°9 : Aménagement, assainissement, Éclairage public et revêtement de voirie de Chef-lieu partie B (cas de retour) à Maamoura	ETPHB OUSLIMANE AHMED	35,83	23 839 869,60	06 mois	167100101716123	Offre Conforme au cahier des charges
Souk El Khemis	Lot n°13 : Aménagement, assainissement, Éclairage public et revêtement de voirie de la voie Dia Messaoud vers Ouled Guelmane sur 600ML à Souk El Khemis	ETPH LAOUADI SAAD	25,50	15 510 700,00	05 mois	148103500046188	

Midi Libre n° 4230 - Lundi 5 avril 2021 - Anep 2116 006 048

**MIDI**  
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

HAPPY BIRTHDAY

قرة عيني وأميرتي الصغيرة

"تواتي مالك"



أطفأت شمعها السابعة يوم 04 أبريل 2021 وبهذه المناسبة السعيدة تتقدم كل أفراد عائلة "تواتي" بأحر التهاني وأطيب الأمنيات راجين من المولى عز وجل أن يبتها نباتا حسنا وأن يحفظها ويرعاها وكل عام وهي بصحة وسعادة وهناء.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE BISKRA  
COMMUNE DE BISKRA

Direction des Finance et patrimoine  
Service du patrimoine

**AVIS D'ADJUDICATION**

Monsieur le Président de la commune de Biskra déclare qu'il sera lancé à la mise en location des droits de places et stationnement de la station urbaine et péri-urbaine de la ville de Biskra.

- ❖ Hai El-Ouedi (zone est).
- ❖ Hai El-Amel (zone ouest).

à l'exception : des kiosques et des toilettes publiques.

Par Adjudication aux enchères publiques et sous plis cachetés dix(10) jours après l'apparition de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux à (10h00) dix heures du matin au siège de la commune de Biskra.

**Le montant de la mise à prix est:** droits de places et stationnement est: 450.000.00 DA annuel pour chaque station(900.000.00) pour des deux station.

**Les conditions de participation à l'adjudication :**

Tous les dossiers sont envoyés à participer au moins 24 heures avant la date de l'adjudication et le dossier comprend les éléments suivants :

- Une demande de participation contenant le nom, le prénom et l'adresse de l'adjudicateur et son garant, et les numéros (tel +fax+email).
- Une copie du registre du commerce (article adjudicateur) de l'adjudicateur et son garant.
- Une copie de la carte fiscale de l'adjudicateur et son garant.
- Un extrait des rôles original de toute contribution de l'année en cours de l'adjudicateur et son garant.
- Extrait de la sécurité sociale CASNOS valide.
- Extrait de la sécurité sociale CNAS valide.
- Liste des travailleurs qualifiés par l'indice de parti CNAS sur le nombre de travailleurs au moins 05 travailleurs pour chaque station.
- Document officiel prouvant l'existence du capital émis par une institution financière (Banque).
- Un chèque vise au nom du trésorier communal pour une somme représentant 10% du montant (45.000.00) pour chaque station de la mise à prix qui ne doit pas dépasser un mois contre une quittance par le trésorier communal.
- 02 photos.
- Certificat de moralité de l'adjudicateur et son garant.
- Un Certificat de résidence de l'adjudicateur et son garant contient l'adresse précise.
- Photocopie de la carte d'identité nationale de l'adjudicateur et son garant.
- Un engagement solidaire de caution notarié (2021), précise l'objet et la période du garantie.
- Cahier des charges caché et signé par l'adjudicateur + une quittance d'acquisition du cahier des charges.

Il est porté à l'adjudicateur de participer à l'adjudication a condition qu' il présente une cautionnement de chaque station.

Les intéressés peuvent prendre le cahier des charges relatif à l'adjudication tous les jours ouvrables à la direction des Finances et patrimoine Communal (Service du patrimoine Communal) contre un paiement de 2.000.00 DA.

N.B : \*Dans le cas où l'adjudication est déclarée infructueuse, il sera procédé une deuxième adjudication le même jour et l'heure de la semaine suivante.

\* les dossiers ne seront pas remis aux adjudicateurs.

Midi Libre n° 4230 - Lundi 5 avril 2021 - Anep 2116 006 166

INFLATION ET DÉVALUATION DU DINAR

# Facteurs de démobilisation de la population et menaces pour la stabilité sociale

*Nous avons depuis quelques mois, avec une amplification entre janvier et mars 2021 une envolée de la majorité des prix, comme par exemple les produits des pauvres : les pâtes, lentilles, haricots, la sardine, le poulet, les légumes, pour ne pas parler de la viande et autres poissons...*



INFLATION ET DÉVALUATION DU DINAR

# Facteurs de démobilisation de la population et menaces pour la stabilité sociale

Nous avons depuis quelques mois, avec une amplification entre janvier et mars 2021 une envolée de la majorité des prix, comme par exemple les produits des pauvres : les pâtes, lentilles, haricots, la sardine, le poulet, les légumes, pour ne pas parler de la viande et autres poissons...

PAR PR\* ABDERRAHMANE  
MEBTOUL

L'analyse objective de l'inflation et de la cotation du dinar, qui ont un impact direct sur le pouvoir d'achat de la population et des différentes activités économiques, doit tenir compte des aspects de structures de l'économie internationale et de l'économie interne de l'Algérie qui après plusieurs décennies d'indépendance politique repose toujours sur la rente des hydrocarbures. Cette contribution est une brève synthèse du thème développé le 31 mars à l'invitation de la fondation allemande Friedrich-Ebert, en collaboration avec l'Union européenne sur "L'impact de la dépréciation du dinar algérien, et la chute des réserves de change sur les indicateurs macro-économiques et sur la dynamique économique générale de l'Algérie".

**1.- Le taux d'inflation** qui influe sur le pouvoir d'achat, taux faible en T1 par rapport à un taux d'inflation élevé par rapport à To donne cumulé un taux d'inflation élevé. Le taux officiel a été, selon le site international financier, *Index Mundi* de 2000 à fin 2019 : - 2000, 2,0 % - 2001, 3,0 % - 2002, 3,0 % - 2003, 3,5 % - 2004, 3,1 % - 2005, 1,9% - 2006, 3,0 % - 2007, 3,5 % - 2008, 4,5 % - 2009, 5,7 % - 2010, 5,0 % - 2011, 4,5 % - 2012, 8,9 % (après les augmentations de salaires) - 2013,

3,9 % - 2014, 2,9% - 2015, 4,2 % - 2016, 5,9 % - 2017, 5,6 % - 2018, 5,6 % - 2019, 5,6 % et selon l'ONS, 2020, 2,4 % et prévision 4,2 % en 2021 (ce chiffre pour 2021 étant largement dépassé). L'inflation officielle et donc la réduction du pouvoir d'achat entre 2000/2020 a été officiellement de plus de 82 %, devant être redressé de 10/15 % donnant plus de 100 % malgré une stagnation des salaires, l'inflation réalisant une épargne forcée au détriment des revenus fixes. D'où l'importance d'un organe de la statistique comme l'INSEE en France ou en Allemagne, indépendant du gouvernement et une révision de l'indice non réactualisé depuis 2011, ne reflétant plus la réalité. Il y a lieu de tenir compte de l'évolution des besoins nouveaux, où l'immatériel tend à prendre une proportion croissante et devant impérativement analyser les liens entre croissance, répartition du revenu national et modèle de consommation par couches sociales, un indice global ayant peu de signification. Nous avons depuis quelques mois, avec une amplification entre janvier et mars 2021, de 30 à 50 % avec une tension sur l'huile de table, une envolée de la majorité des prix tant des matières premières, biens d'équipements et des biens de consommation comme par exemple les produits des pauvres les pâtes, lentilles, haricots, la sardine, le poulet, les légumes, pomme de terre, la tomate, les fruits, pour ne pas parler de la viande et autres poissons, inaccessibles aux bourses moyennes... et beaucoup plus pour les produits informatiques. Alors que doit être un revenu pour une famille avec trois enfants payant les factures de loyer, d'électricité et gaz et sans voiture ? Concernant le blocage des importations de voitures, qui ne sont pas un produit de luxe (la voiture d'occasion ayant augmenté entre 40/50 %) du fait de la faiblesse des moyens du transport public,

pour la majorité des couches moyennes l'utilisant comme moyen de locomotion pour aller travailler, et la majorité des pièces détachées avec des pénuries toutes catégories de voitures ayant augmenté entre 50 et 100 %, ce qui lamine le pouvoir d'achat des couches moyennes, pas ceux des hauts fonctionnaires qui ont une voiture de services. Certes on peut économiser la valeur des importations, sans bonne gouvernance, mais c'est comme un ménage mal nourri, il fait des économies mais avec des répercussions à travers différentes maladies qui se répercutent à travers les importations de médicaments en devises.

**2.- La valeur d'une monnaie** dépend avant tout du niveau de la production et de la productivité interne et la capacité d'un pays à pénétrer le marché international et où l'évolution du cours officiel du dinar est fortement corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70 %. nous avons la cotation suivante avec une cotation administrative jusqu'à fin 1992. - 1970 : 4,94 dinars 1 dollar - 1990 : 12,02 dinars 1 dollar - 1991 18,05 dinars 1 dollar - 1994 : 36,32 dinars 1 dollar (cessation de paiement et rééchelonnement conséquence de l'impact de la crise pétrolière de 1986/1992) - 1995 : 47,68 dinars 1 dollar - 1999 : 66,64 dinars 1 dollar - 2001 : 77,26 dinars 1 dollar - 69,20 dinars 1 euro - 2005, 73,36 dinars 1 dollar, 91,32 dinars 1 euro - 2010, 74,31 dinars 1 dollar et 103,49 dinars 1 euro - 2015, 100,46 dinars 1 dollar et 111,44 dinars 1 euro - 2016 : 100,46 dinars 1 dollar et 111,44 dinars 1 euro - 2017 : 110,96 dinars 1 dollar et 125,31 dinars 1 euro - 2018 : 116,62 dinars 1 dollar et 137,69 dinars 1 euro - 2019 : 119,36 dinars 1 dollar et 133,71 dinars 1 euro : - 2020 127,95 dinars 1 dollar et 150,93 dinars 1 euro. Le 25 mars 2021 le dinar a été coté à 158,4466 dinars 1 euro et 134,2199 dinars 1 dollar.



Paradoxe, pourquoi déprécier le dinar plus que l'euro. Nous avions 1,2156 dollar 1 euro et 1,1774 dollar 1 euro au 25 mars 2021, contredisant les règles boursières, l'explication étant de gonfler artificiellement la fiscalité hydrocarbures, ainsi que certaines importations de biens libellés en dollars ou en euros pour la fiscalité ordinaire. Toujours dans cette lancée de dépréciation le PLF 2021 prévoit une cotation annuelle moyenne du dollar de 142,20 dinars en 2021 à 149,31 dinars en 2022 et 156,78 dinars en 2023. Il existe un théorème en économie mais s'appliquant à une économie de marché productive ou toute dévaluation d'une monnaie permet la dynamisation des exportations et une substitution aux biens importés ; or en Algérie, la cotation du dinar est passée de 5 dinars 1 dollar vers l'année 1974 et à plus de 130 dinars 1 dollar en mars 2021 et toujours 98 % d'exportation provenant des hydrocarbures brut et semi-brut, montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures

purement monétaires sans réformes structurelles renvoyant à la refonte de l'État, peuvent conduire le pays à la dérive économique et sociale. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, (42 milliards de dollars fin 2020 contre 62 fin 2020 et 194 au 31 décembre 2013 qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70 %, et le non retour à la croissance entre 2021-2022, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars 1 euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle, la cotation actuelle sur ce marché n'étant pas significative du fait de l'épidémie du coronavirus qui limite la demande. Par ailleurs le dérapage du dinar contribue à la baisse des salaires ramenés en devises. Au cours actuel à 210 euros, le SMIG de 20.000 dinars équivaut à 125 euros. A ce cours un professeur d'université en titre, plus de 30 ans de carrière, en fin de carrière perçoit moins de 800 euros, (80 % du salaire à la retraite) contre plus de 1200

euros sans compter les avantages d'un député qui a passé quelques années à lever la main sans proposer aucune loi avec une retraite à 100 %. Dans ce cas il est utopique de parler d'encourager l'innovation ce qui favorise l'exode des meilleures compétences surtout des jeunes, d'autant plus que l'actuelle politique salariale, qui est totalement à revoir, favorise beaucoup plus les emplois-rente que les emplois productifs. Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions pour la farine, la semoule et le lait et une somme colossale des transferts sociaux mais mal gérés et mal ciblés qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Ces tensions sociales sont atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydro-

carbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences l'amplification du processus inflationniste, l'extension, de la sphère informelle et sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points. L'ajustement aux taux d'inflation réel, si elles veulent éviter la faillite, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée.

**3.- L'appréciation** ou la dévaluation du dinar, loin de la vision administrative, sera fonction des seuls indicateurs macro financiers et économiques, fonction de la stabilité juridique, institutionnelle et politique, sachant qu'il faut un taux de croissance de 8/10 % sur plusieurs années afin d'absorber 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel qui a été de 15 % en 2020. Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70 % d'entreprises courent à la

faillite, fonctionnant à moins de 50 % de leurs capacités. Les investissements demandent du temps pour leur rentabilité, les grands projets le montant de l'investissement du phosphate de Tébessa et de celui de Gara-Djebilet dont le ministre a promis dans une déclaration à l'APS début mars, un partenaire chinois avant fin mars 2021, ces deux projets dépassant 15 milliards de dollars où trouver le capital-argent s'ils sont lancés en 2021 au moins 5/7 ans, soit 2026/2028, et pour les projets PMI/PME leur seuil de rentabilité se fera dans deux à trois ans. Quant aux startups, prestataires de services, attention à la propagande, ils ont besoin d'un marché et d'un environnement concurrentiel, leur efficacité serait nulle à terme sans la dynamisation du tissu productif, l'élévation du niveau de qualification, et une efficacité des institutions nous retrouvant dans le même scénario des nombreuses faillites des projets de l'Ansej. Donc il y a urgence d'éviter les replâtrages conjoncturels et d'avoir une vision stratégique, les réserves de change ont fondu passant de 194 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 62 fin 2019, à 42 milliards de dollars fin 2020 malgré toutes les restrictions d'importation qui ont paralysé l'appareil productif et accéléré le processus inflationniste du fait du déséquilibre offre limitée et demande croissante. Malgré cela l'Algérie possède encore quelques leviers, le stock de la dette extérieure étant inférieur à 6 milliards de dollars. Encore que nous assistons à un accroissement important de la dette publique interne qui selon les organismes internationaux s'est établi à 61 % du PIB fin 2020, contre 36 % en 2018 et 46,3 % du PIB en 2019, qui n'est pas propre à l'Algérie avec l'accroissement de la dette publique des États dû à l'impact de l'épidémie du coronavirus. Aussi, l'avenir de l'économie algérienne repose sur 7 paramètres stratégiques, le dernier rapport de l'Opep de

d'une nouvelle gouvernance et la moralité des gouvernants renvoyant au politique : **Premièrement**, sur une plus grande cohérence des institutions centrales et locales par une dé-bureaucratiation, autour de cinq à six grands pôles régionaux et évitant cette instabilité juridique perpétuelle et des lois déconnectées des réalités mondiales comme celle du 49/51 % si elle veut attirer les investisseurs potentiels ; **Deuxièmement**, la réforme urgente du système socio-éducatif, du primaire au secondaire et le supérieur y compris la formation professionnelle ; **Troisièmement**, sur la réforme du foncier et du système financier (douane, fiscalité, domaine, banques), lieu de distribution de la rente et enjeu énorme du pouvoir ; **Quatrièmement**, la maîtrise de la dépense publique, des coûts et la lutte contre les surfacturation et la corruption. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1.000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2/3 % en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10 % et une sortie de devises de 20 milliards de dollars en 2020 pour une croissance négative selon le FMI de 6 % ; **Cinquièmement**, la nouvelle politique doit à moyen et long termes s'insérer dans le cadre de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur la transition numérique et énergétique ; **Sixièmement**, la maîtrise de la pression démographique et de l'urbanisation pour un espace équilibré et solidaire ; **Septièmement**, devant être réaliste entre 2020/2025, l'économie reposera sur le cours des hydrocarbures, impliquant un nouveau management de Sonatrach qui connaît une chute de la production physique tant du pétrole 850.000 barils/j selon le dernier rapport de l'Opep de

mars 2021 contre 1,2 million de barils entre 2008/2010 et du gaz, dont le cours sur le marché mondial procurant 33 % des recettes de Sonatrach est passé de 10/12 dollars le MBTU entre 2008/2014 à 2,5 dollars le MBTU de 2020 à mars 2021. En résumé, la population a besoin d'un discours de vérité, ni sinistrose, ni autosatisfaction source de névrose collective où le retour au FMI courant 2022 où avec les tensions géostratégiques actuelles les conditionnalités auraient des répercussions sur la souveraineté nationale. En cas de tensions sociales dues à une politique socio-économique incohérente, et faute d'intermédiaires politiques et sociales, des partis politiques et une société civile rentière, déconnectés de la réalité, les services de sécurité se trouvent en face de la population. Aussi, je ne m'explique pas la léthargie et les déclarations contredisant la réalité de certains membres du gouvernement face à cette flambée des prix qui menace la cohésion sociale, crée une démobilisation de la population avec une crise de confiance État-citoyens et donc menace sur la sécurité nationale. Comment ne pas rappeler ma contribution, aux niveaux national et international, sous le titre "*Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement, allons faire le marché ensemble*" le 8 septembre 2009, montrant que les mécanismes de régulation n'ont pas fondamentalement changé. Aussi, pour se projeter sur l'avenir, s'impose à l'Algérie une nouvelle gouvernance, la moralité des gouvernants, pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la division sur des sujets secondaires.

A. M., \*professeur des universités et expert international

# Extension de la sphère informelle et dérégulation de l'économie algérienne

*Certains responsables vivent au gré de la conjoncture alors que dans tout pays s'impose une vision stratégique en ce monde turbulent et instable préfigurant d'importants changements géostratégiques, le temps ne se rattrapant jamais en économie, où toute nation qui n'avance pas recule forcément.*

Encore des promesses de l'intégration de la sphère informelle de la majorité des gouvernants depuis les années 80, dont celle du ministère du Commerce en 2012 en collaboration avec le Pnud qui nous avait promis une étude et des actions concrètes et les dernières en date sont celle du ministre des Finances en date du 17 mars 2021 et celle du 23 mars 2021 du président du Conseil économique et social qui nous promet encore des études (ou en est l'application du décret présidentiel de janvier 2011 de l'installation de ses membres seuls habilités à valider tout rapport). Cette sphère utilise des billets de banque au lieu de la monnaie scripturale (chèques) ou électronique faute de confiance, existant des situations soit de monopole ou d'oligopole avec des liens entre certaines sphères et la logique rentière. Je me propose dans cette contribution d'analyser le fondement de la sphère informelle en Algérie qui a un impact sur la régulation économique et sociale globale.

## 1. Comment définir la sphère informelle ?

Le concept de "secteur informel" apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la comptabilité nationale et donc à toute régulation de l'État, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est donc souvent qualifiée de "parallèle, souterraine, marché noir" et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non-droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place. Pour les économistes, qui doivent éviter le juridisme, dans chacun de ces cas de figure nous assistons à des logiques différentes, tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, du crédit et du taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépend dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques, en fait par rapport à l'État, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injustes par définition puisque étant supportés par tous les citoyens riches ou pauvres. Aussi, l'économie informelle est réglée par des normes et des prescriptions qui déterminent les droits et les obligations de ses agents économiques ainsi que les procédures en cas de conflits ayant leur propre logique de fonctionnement qui ne sont pas ceux de l'État, nous retrouvant devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant le droit traditionnel enseigné aux étudiants d'une vision moniste du droit. En fait, pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie. L'extension de la sphère informelle est proportionnelle au poids de la bureaucratie qui tend à fonctionner non pour l'économie et le citoyen mais en s'autonomisant en tant que pouvoir bureaucratique. Dans ce cadre, il serait intéressant d'analyser les tendances et des mécanismes de structuration et de restructuration de la société et notamment des zones urbaines, suburbaines et rurales face à la réalité économique et sociale des initiatives informelles qui émergent impulsant une forme de régulation sociale. Cela permettrait de comprendre que face aux difficultés quotidiennes, le dynamisme de la population s'exprime dans le développement des initiatives économiques informelles pour survivre,

ou améliorer le bien-être, surtout en période de crise notamment pour l'insertion sociale et professionnelle de ceux qui sont exclus des circuits traditionnels de l'économie publique ou de la sphère de l'entreprise privée.

## 2. Quelles méthodes de calcul pour mesurer la sphère informelle ?

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles. Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent uniquement des espèces ; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation de l'argent utilisé pour les activités informelles. Les méthodes basées sur les facteurs physiques utilisent les divergences entre la consommation d'électricité et le PIB. Cette méthode a ses limites car elle se fonde sur l'hypothèse d'un coefficient d'utilisation constant par unité du PIB qui ne tient pas compte des progrès technologiques. Enfin, nous avons l'approche par modélisation développée par Frey et Weck et approfondie par Laurent Gilles, qui consiste à utiliser le modèle des multiples indicateurs - multiples causes (MIMIC) pour estimer l'indice de l'économie informelle. Cette approche présuppose l'existence de plusieurs propagateurs de l'économie informelle incluant la lourdeur de la réglementation gouvernementale et l'attitude sociétale envers la bonne gouvernance. En fait, pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie.

## 3 - L'évolution de la sphère informelle en Algérie

Les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure. Pour les estimations nous avons des données contradictoires que l'on peut retrouver au niveau de l'APS, des plus hauts responsables de l'État, deux Premiers ministres entre 2009/2013 lors des triparties, l'un donnait 35 milliards de dollars et l'autre 45, le ministère du Commerce algérien avait annoncé en 2016, 12.000 sociétés écrans avec une transaction qui avoisinerait 51 milliards d'euros, le ministre des Finances le 17 mars 2021 environ 6.000 milliards de dinars reprenant les données de la Banque d'Algérie qui avait annoncé que durant l'année 2020, l'argent circulant en dehors des circuits bancaires a atteint les 6.140 mds de dinars soit au cours de 128 dinars un dollar 48 milliards de liquidité dollars. Avec la crise de confiance et de liquidité, que l'on essaie de suppléer par l'émission monétaire sans contreparties productives, accélérant le processus inflationniste, le signe étant la mise en circulation des billets de 2.000 dinars, accéléré par la dévaluation du dinar, les agents économiques pour prémunir leur pouvoir d'achat iront dans des valeurs refuges avec pour conséquence une extension de cette sphère. Toutes ces données contradictoires du fait à la fois d'analyse superficielle loin du fonctionnement réel de la société et de la non maîtrise du système d'information expli-

quent que les mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes qui sont actuellement de simples guichets administratifs, ignorant le fonctionnement de la société algérienne ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société. Dans ce cadre, nous avons deux périodes, la première pouvant aller jusqu'en 1963/1987, première crise pétrolière, avec la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence prônant le plein emploi par le moyen de sureffectifs dans les entreprises publiques et les administrations pour acheter, du moins temporairement, la paix sociale date de la crise où les recettes des hydrocarbures se sont effondrés ayant assisté sous la pression des événements extérieurs à des réformes timides. Ensuite la période de 1986 à nos jours avec le point culminant de 1994 date du rééchelonnement et de l'ajustement structurel, étant toujours dans cette interminable transition ni économie de marché concurrentielle, ni économie administrée expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Durant la première période, l'État fixe les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative.

Pour preuve, on distribue des bénéfices même aux unités déficitaires et nous avons un quasi-monopole sur toutes les activités. Comme conséquence des politiques de cette période et cela n'est pas propre à l'Algérie, les pays de l'ex-camp communiste ont connu le même phénomène, nous assistons à l'extension de la sphère informelle où nous avons le prix fixé par l'État bas dont bénéficient une minorité qui devant également la rareté de l'offre nous trouvons ces mêmes marchandises sur le marché parallèle au prix du marché, donnant des rentes de situation à une frange de monopoles issus du secteur d'État. Sur le plan externe, les trafics aux frontières profitent de cette distorsion de prix et également sur le marché de la devise, pénalisant en dernier lieu le budget de l'État algérien. Pour la seconde période non achevée, les entreprises publiques subissent des "plans sociaux" qui se traduisent par des dégraissages massifs, une libération des prix et la levée du monopole de l'État sur le commerce extérieur qui explique les changements qui ont lieu dans l'économie informelle. Ce qui explique que l'ouverture anarchique avec une tendance du passage d'un monopole d'État à un monopole privé beaucoup plus néfaste a donné lieu à de nouvelles pratiques informelles. Déjà avec la consécration de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, les sociétés d'import-export avaient commencé à connaître une prolifération, la majeure partie de ces sociétés ayant été créées soit par des détenteurs de capitaux ou par d'anciens cadres du secteur public en quête de placements à gains à très court terme. Faute d'institutions solides s'adaptant à la nouvelle situation, car le contrôle s'avère de peu d'efficacité (sinon il faudrait une armée de contrôleurs avec des coûts faramineux), nous assistons à une multiplication des petites activités informelles se concentrant surtout dans le petit commerce et les services, comme mode de survie dans un marché de l'emploi en crise. A cet aspect, se sont greffés la fraude fiscale et les détournements des fonds publics.

## 4 - La sphère informelle et la politique socio-économique

La lutte contre la sphère informelle implique avant tout l'efficacité des institutions et une moralisation de la pratique des structures de l'État elles-mêmes au plus haut niveau, niveau de dépenses en contradiction avec les pratiques sociales malgré des discours moralisateurs, avec cette montée de la paupérisation qui crée une névrose collective. C'est seulement quand l'État est droit qu'il peut devenir un État de droit. Quant à l'état de droit, ce n'est pas un État fonctionnaire qui gère un consensus de conjoncture ou une duplicité provisoire, mais un État fonctionnel qui fonde son autorité à partir d'une certaine philosophie du droit d'une part, d'autre part par une assimilation consciente des besoins présents de la communauté et d'une vision future de ses perspectives. Dans ce cadre, la sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. Les entrepreneurs qu'ils soient nationaux ou étrangers demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long terme (investissements inducteurs de valeur ajoutée contrairement à l'importation solution de facilité). Or ils sont totalement désarmés face

aux changements périodiques du cadre juridique ce qui risque de faire fuir le peu de capitaux surtout en cette période de crise qui montre le rapatriement massif vers les pays d'origine et orienter les nationaux vers la sphère informelle. On ne peut isoler la sphère réelle de la sphère monétaire, le cours du dinar sur le marché parallèle dépasse 160 dinars 1 euro dont avec la crise mondiale l'épargne de l'émigration ayant été affectée (diminution de l'offre) n'explique pas tout, l'explication essentielle étant le grossissement de la sphère informelle. Le constat est donc amer pour les petites bourses en l'absence de mécanismes de régulation et de contrôle, les prix des produits de large consommation connaissent, comme de coutume, notamment à la veille de chaque fête des augmentations sans précédent, les discours gouvernementaux et les organisations censés sensibiliser les commerçants ayant peu d'impacts, prêchant dans le désert, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques. Un grand nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur (agriculture et industries tant pour la production locale que pour les importations) prend des marges non proportionnelles aux services rendus, ce qui fait que le contrôle sur le détaillant ne s'attaque pas à l'essentiel. Or, la sphère informelle contrôle 1 segments-clefs : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile - chaussures ayant un impact sur le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens.

## 5. Liens entre la sphère informelle et la gouvernance

Il y a urgence d'enquêtes précises des liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie. Par ailleurs, la construction d'un État de droit est inséparable de l'instauration d'une véritable économie productive reposant sur l'entreprise créatrice de richesses, afin de pouvoir favoriser une saine concurrence et attirer les flux d'investissement nécessaires pour une croissance durable. Il ne suffit pas de crier sur les toits que cette sphère ne paye pas les impôts. Il faut expliquer les raisons de son existence et de son extension et surtout les actions à mener pour son intégration, dans la mesure où la sphère informelle n'est pas le produit historique du hasard mais trouve son essence dans les dysfonctionnements de l'État et ce, à travers toutes les sphères, n'étant que la résultante du poids de la bureaucratie et du trop d'État au sein d'une économie et du blocage des réformes. Aussi, les obstacles ou la rapidité de la construction d'un État de droit et d'une véritable économie de marché concurrentielle qui fait que cette sphère diminue ou s'étend. Cela pose d'ailleurs la problématique de la construction de l'État et ses nouvelles missions en économie de marché. C'est faute d'une compréhension l'insérant dans le cadre de la dynamique sociale et historique que certains reposent leurs actions sur des mesures seulement pénales, la taxent de tous les maux, paradoxalement par ceux mêmes qui permettent son extension en freinant les réformes. Cela ne concerne pas uniquement les catégories économiques mais d'autres segments difficilement quantifiables. Ainsi, la rumeur est le système d'information informel par excellence, accentué en Algérie par la tradition de la voie orale, rumeur qui peut être destructrice mais n'étant que la traduction de la faiblesse de la démocratisation du système économique et politique, donnant d'ailleurs du pouvoir à ceux qui contrôlent l'information. L'utilisation de divers actes administratifs de l'État à des prix administrés du fait des relations de clientèles transigent également par ce marché grâce au poids de la bureaucratie qui trouve sa puissance par l'extension de cette sphère informelle. Toute analyse objective de la sphère informelle et de l'inflation, la facilité de certains responsables étant d'imputer cela à l'inflation importée alors pourquoi au moment où le taux d'inflation mondial tend vers zéro, n'y a-t-il pas répercussion de cette baisse, doit partir d'une analyse globale, des mécanismes de régulation internes largement influencés par la régulation de l'économie mondiale, l'économie algérienne étant une économie totalement rentière exportant 98 % en hydrocarbures bruts et semi-bruts et important 85 % de ses besoins de l'étranger. En résumé, la dominance de la sphère informelle n'est pas propre à l'Algérie, représentant dans certains pays d'Afrique plus de 70/80 % de la superficie économique.

ILLIZI, ZONE HUMIDE D'HERIR

# Un espace de grande importance écologique



*La zone humide d'Iherir, au cœur d'un site rocailleux, avec sa végétation luxuriante, ses gueltas et plans d'eau avec des poissons, sa végétation luxuriante et la diversité de sa faune, fait le bonheur des touristes qui visitent le Tassili n'Ajjer...*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de la conservation des forêts dans la wilaya d'Illizi s'attèlent à la valorisation de la zone humide d'Iherir. La zone humide d'Iherir est située à 250 kilomètres au sud de la wilaya. Cette zone constitue un espace d'importance écologique lui ayant permis d'être classée sur la liste Ramsar des zones humides d'importance mondiale.

Abdeslam Arab, conservateur adjoint

des forêts a indiqué à l'APS, à ce propos, que "cette zone humide au cœur d'un site rocailleux, avec sa végétation luxuriante, ses gueltas et plans d'eau avec des poissons, sa végétation luxuriante et la diversité de sa faune, fait le bonheur des touristes qui visitent le Tassili n'Ajjer", affirmant que pour "présERVER cet espace et son équilibre écologique, les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Illizi s'attèlent, en coordination avec différents partenaires dont les services de l'Environnement et des Ressources en eau, à la valorisation de ces atouts, à travers des projets visant la protection du site de menaces telles que la surexploitation des ressources, notamment hydriques, et les différentes formes de pollution". Il expliquera que parmi ces projets il est question de "l'aménagement de oued Iherir et le traitement biologique des eaux déversées dans le cours de l'oued". L'oasis d'Iherir a abrité les

activités de célébration de la journée mondiale des zones humides, placée cette année sous le signe de "Zones humides et eau", pour laquelle la conservation des forêts a arrêté un programme comportant la distribution de dépliants aux élèves pour leur faire connaître les zones humides de la wilaya et les sensibiliser sur l'importance de la préservation de la biodiversité, en plus d'organiser des actions de nettoyage sur le site de la zone humide et la présentation d'outils d'observation de l'avifaune migratrice, a fait savoir l'APS.

Le conservateur adjoint des forêts, M. Arab, a révélé que la "conservation des forêts d'Illizi a dénombré, à ce jour, plus de 35 espèces d'oiseaux migrateurs à travers les différentes zones humides et plans d'eau de la région du Tassili n'Ajjer, à l'instar de celles de Tifertine, Ifni, Tamadjert et Iherir".

B. M.

BISKRA, FILIÈRE OLÉICOLE

## Une valeur sûre pour le secteur agricole

La filière oléicole se développe de plus en plus dans la wilaya de Biskra et constitue aujourd'hui un générateur de valeur ajoutée pour l'agriculture au regard de l'extension des superficies qui lui sont allouées, mais aussi de la production, qualitative et quantitative, engrangée.

L'oléiculture, selon les professionnels du secteur agricole, s'est ainsi développée de manière tangible dans cette wilaya, connue pour la diversité de ses produits agricoles, notamment les dattes comme produit phare, les légumes primeurs, les fruits et les viandes.

Avec une "production annuelle se rapprochant des 200.000 quintaux d'olives de table et 50.000 quintaux d'olives destinés à l'extraction d'huile, la filière oléicole occupe donc une place importante dans la liste des produits agricoles locaux", a indiqué à l'APS le chef du service de

l'organisation de la production et du soutien technique de la direction locale des services agricoles, Mohamed Mouada. L'oléiculture, selon M. Mouada, "attire chaque année un nombre croissant d'investisseurs, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre d'oliviers qui s'élève à environ 1,4 million d'arbres de diverses variétés d'olives comme chemlel et sigoise, mais aussi à l'extension des superficies affectées à cette culture à hauteur de 5.000 hectares.

Les perspectives des agriculteurs se sont clarifiées au fur et à mesure des expériences acquises pendant plus de deux décennies concernant les méthodes adéquates de plantation, d'irrigation et de prévention des fléaux".

L'extension actuelle de la filière oléicole est le fruit des efforts consentis par les agriculteurs, de

l'accompagnement d'organismes et dispositifs d'aide, notamment les instituts techniques à travers des formations dispensées aux agriculteurs concernés, ainsi que le recours aux mécanismes de traitements antiparasitaires.

Les agriculteurs de la région de Biskra aspirent, à travers des expériences acquises durant plus de 20 ans, à développer la filière de l'oléiculture et améliorer la qualité de la production en optant pour des plants à grand rendement, compatibles avec les spécificités climatiques des régions désertiques. Les expériences ont mis en évidence que la variété locale connue sous le nom de "biskria", constitue l'une des variétés les plus adaptées pour ce climat avec une production de 2 quintaux d'olives par arbre et une quantité d'huile oscillant entre 17 à 25 litres.

OUARGLA

## "La halte des lecteurs" créée à Témacine

Un espace culturel, "La halte des lecteurs", a été créé à Témacine, wilaya déléguée de Touggourt pour promouvoir la lecture.

Fruit des efforts d'acteurs et associations culturels locaux, cet espace, conçu comme un Atribus en bois au niveau du quartier de Tamehlaht, propose plus de 700 ouvrages de divers domaines, dons de l'administration du forum, du Haut-Conseil islamique et du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

Première du genre dans la wilaya, l'initiative vise l'encouragement et la promotion de la lecture parmi les jeunes et l'éveil de conscience sur la valeur du livre dans la vie ainsi que le développement de la lecture dans les espaces publics.

L'action a été largement saluée par les jeunes de la région, qui ambitionnent de voir se généraliser l'initiative à travers la wilaya.

MILA

## Réhabilitation de la station de traitement d'eau d'Aïn-Tine

Des travaux de réhabilitation de la station de traitement d'eau potable d'Aïn-Tine au sud de Mila vont réduire la production quotidienne d'eau, affectant la distribution dans 10 communes du nord de la wilaya.

La production de la station baissera de 20.000 m<sup>3</sup>, ce qui affectera le programme de distribution d'eau dans les communes de Mila, Grarem-Gouga, Sidi-Merouane, Zaghâia, Oued-Nedja, Rouached, Ahmed-Rachedi, Ferdjioua, Tiberquent et Yahia-Beni Guecha. Les travaux dureront trois mois et concerneront les filtres de carbone actif et les filtres biologiques.

Les services de l'ADE ont rassuré les populations des communes concernées qu'une série de mesures visant à assurer la continuité du service public d'eau durant la période des travaux a été prise incluant la fixation de quotas de distribution aux habitants de ces collectivités locales en fonction de la capacité de production.

Une commission de contrôle quotidien a été installée pour la mise en œuvre du programme de distribution.

APS

AFIN DE PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DES START-UP

# L'impérieuse refonte de la réglementation

*Avec l'évolution de l'environnement inhérent au milieu des start-up et ses exigences managériales et de marketing, il est question de transformer le paradigme et le mode de gestion de la culture et de la réglementation et ce, afin de mieux appréhender et assurer le bon fonctionnement de ces start-up.*

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné l'impératif d'un "changement des paradigmes" du cadre réglementaire pour permettre l'émergence des start-up.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre, "Un jeune, une idée", organisé à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le ministre a indiqué que "l'objectif" du département qu'il dirige est de "provoquer un changement de paradigmes pour bâtir une économie de la connaissance et permettre aux start-up de devenir un acteur du changement économique en Algérie".

Et, à ce propos, a-t-il souligné, "plusieurs mécanismes ont été mis en place depuis quelques mois pour permettre un accompagnement des start-up, notamment à travers des modifications du cadre réglementaire leur permettant de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, un fonds d'investissement, le lancement d'un accélérateur de start-up".

Lors de son allocution, le ministre a observé qu'une "économie forte passe, nécessairement, par la mise en



place de mécanismes lui permettant d'être ambitieuse, plus durable et respectueuse de l'environnement et dans laquelle la connaissance, au même titre que le capital et le travail, est un facteur de production".

Et dans le même sillage, il a relevé que l'Algérie fait face aujourd'hui à "des défis majeurs avec un certain nombre de transition à accomplir". Il citera, à ce propos, les transitions "économique pour le passage vers une véritable économie de marché, énergétique à travers une production d'énergie plus respectueuse de l'environnement et numérique avec de plus en plus d'administrations et d'entreprises qui passent au numérique".

Lors de cette rencontre organisée par une boîte privée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie "Djurdjura" et la Direction locale de la culture et des arts, des porteurs de projets de différentes wilayas du pays ont exposé leur expérience en

soulevant les contraintes rencontrées, dont, notamment, le volet financier.

Le ministre délégué a souligné, à ce sujet, que son département "est disposé à lever des fonds pour aider au développements des projets porteurs", en citant son apport, dans ce sens, pour la création d'un incubateur de start-up à Alger. Des recommandations pour le développement des start-up à travers, entre autres, la multiplication de rencontres similaires pour l'échange d'expériences, l'identification des profils de jeunes entrepreneurs, l'intensification de la mise en place d'incubateurs et l'association des secteurs universitaires et de la formation professionnelle, ont été émises à la fin de la rencontre. Il a été, galemment, annoncé, à l'occasion, le lancement prochain d'un incubateur de start-up à Tizi-Ouzou pouvant accueillir jusqu'à une trentaine de start-up, après l'octroi d'un espace à cet effet par les autorités locales.

ADRAR

## Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges vers les wilayas du Nord

Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges destinées à approvisionner les marchés des wilayas du nord du pays a été effectuée depuis Adrar et sera suivie d'autres prochainement.

L'opération intervient en application des instructions des hautes autorités du pays visant à assurer un approvisionnement du marché national en viandes rouges, en prévision du mois sacré du Ramadhan, en recourant à la richesse animale existante dans les wilayas du sud du pays, a affirmé le wali d'Adrar, Larbi Bahloul.

Cette première expédition a fait l'objet d'une minutieuse préparation, en coordination avec les directions de l'agriculture et du commerce et les services vétérinaires, a déclaré le chef de l'exécutif de wilaya en invitant les opérateurs économiques à adhérer, de

leur côté, à la démarche, de sorte à la fois à valoriser la richesse animale locale et à préserver le pouvoir d'achat du consommateur.

Pour sa part, le directeur du Commerce de la wilaya, Mohamed Yousfi, a fait savoir que cette première expédition de viandes bovines, dont l'abattage s'est effectué dans la wilaya d'Adrar, sera orientée vers le Nord du Pays et contribuera à réduire les importations du pays en ce produit de large consommation, notamment durant le Ramadhan, à assurer des prix concurrentiels et à booster les activités d'élevage dans la région.

L'opération vise à garantir une stabilité des prix des viandes sur le marché national, sans impacter ceux du marché local, grâce à l'activité des agents de contrôle, a ajouté le même responsable en signalant, par ailleurs,

l'ouverture prochaine de marchés de la Rahma dans la wilaya d'Adrar durant le mois de Ramadhan, avec pour but principal d'assurer une disponibilité de l'offre à des prix à la portée des bourses des citoyens.

La Directrice des services agricoles d'Adrar, Sabiha Boussedra, a indiqué que le ministère de tutelle a prévu un dispositif de suivi de l'opération et d'accompagnement des opérateurs économiques, à travers la mobilisation de vétérinaires pour veiller à la préservation de la santé du cheptel et au suivi des étapes d'abattage, de stockage et de transport des viandes dans de bonnes conditions.

L'opération sera ponctuée par d'autres expéditions de viandes rouges à partir du Sud pour approvisionner les marchés du nord du pays, a-t-elle assuré.

R. E.

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

#### Cap sur l'innovation dans l'agriculture et la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé la nécessité de focaliser les efforts sur l'innovation pour réaliser la sécurité alimentaire dans le pays.

Dans son allocution à la clôture d'un atelier virtuel sur la sécurité alimentaire et l'alimentation en Algérie organisé par la FAO, Ferroukhi a souligné que "l'innovation se veut aujourd'hui un moteur essentiel pour la concrétisation de toute stratégie visant à réaliser la sécurité alimentaire" à travers "l'introduction de changements des méthodes et techniques utilisées dans les domaines de l'Agriculture et de la pêche".

Il a ajouté, en outre, que "l'orientation vers la sécurité alimentaire requiert l'implication des experts dans le cadre d'une approche plurisectorielle". A cet effet, le ministre a souligné l'importance de donner une appellation unifiée à la sécurité alimentaire entre les différents acteurs et de parvenir à une entente autour des principaux concepts. D'autre part, le ministre a estimé que l'implication de la société civile y compris les associations de protection des consommateurs est "très importante" pour l'aboutissement de cette approche.

Par conséquent, a-t-il poursuivi, il est nécessaire de lancer un débat sur le modèle actuel de sécurité alimentaire à long terme (10 à 15 ans) pour parvenir à un modèle à même de garantir l'alimentation "au moindre risque".

"Il n'existe pas de sécurité alimentaire absolue", a-t-il fait savoir, arguant que l'objectif est d'atteindre un équilibre entre l'offre et les besoins de la population avec la maîtrise du niveau de contribution de l'importation à cet équilibre.

Organisé en visioconférence, l'atelier a vu la participation d'experts et de spécialistes des secteurs de l'Agriculture et de la Pêche, et de représentants d'instances officielles.

R. E.

MALI

## 2 attaques visent les forces onusiennes et maliennes



**Deux attaques terroristes ont visé d'une part l'armée malienne, dans le centre du pays, et d'autre part la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), dans l'extrême Nord. Cette dernière a été particulièrement violente.**

**L'**attaque contre la Minusma a commencé par une vingtaine de roquettes qui se sont abattues sur le camp onusien d'Aguelhoc (région de Kidal). Ont suivi un véhicule kamikaze, puis une centaine d'assaillants, selon la Minusma, à bord de motos et de pick-up.

Le combat entre les casques bleus (du contingent tchadien) et les terroristes a duré près de trois heures, avant que l'intervention des avions de la force française Barkhane n'oblige les assaillants à s'enfuir. Un bilan de source onusienne fait état de quatre soldats de la paix tués, une vingtaine blessés ; en face, une vingtaine de jihadistes tués.

Presque au même moment, cette fois dans le centre du pays, à Diafarabé, près de Tenenkou (région de Mopti), un camp militaire malien a été attaqué vers 5h du matin. Selon l'armée malienne et les précisions d'autres sources, sécuritaires et locales, les assaillants ont fini par être repoussés, mais trois soldats maliens ont été tués et une quinzaine blessés. Certains d'entre eux ont dû être évacués en urgence par hélicoptère. Au cours de la riposte

maliennne, cinq à dix assaillants, selon les sources, auraient été tués. Jeudi, la force française Barkhane a quant à elle mené une opération antiterroriste hélicoptérée contre un campement nomade près d'Abeibera (région de Kidal). Selon plusieurs sources locales, un présumé jihadiste et sa femme ont été tués, leur fillette blessée a été évacuée. Elle a été soignée et se trouve à présent, selon l'armée française, hors de danger. Deux hommes ont été faits prisonniers. Des informations confirmées par un communiqué de l'armée française.

Ni l'attaque d'Aguelhoc contre la Minusma, ni celle de Diafarabé contre l'armée malienne n'ont été revendiquées. Mais il s'agit de zones où les katibas du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, lié à Aqmi, mènent régulièrement des attaques.

BIRMANIE

## Des factions rebelles réexaminent leur cessez-le-feu avec l'armée

Dix factions rebelles ont entamé ce samedi une réunion de deux jours pour "réexaminer" leur position sur l'accord national de cessez-le-feu conclu en 2015 avec l'armée. Peu après le coup d'État du 1<sup>er</sup> février, elles avaient indiqué continuer à appliquer cet accord, malgré le passage en force des généraux. Mais la répression qui s'abat sur la population civile pourrait les conduire à revoir leur position.

L'un de ces groupes, l'Union nationale Karen (KNU) appelle ainsi la multitude de minorités ethniques du pays à s'unir contre la junte. Ripostant au bain de sang des forces de sécurité contre les opposants au coup d'État, elle s'était déjà emparée la semaine dernière d'une base militaire dans

l'État Karen, dans le sud-est du pays, tuant dix soldats. L'armée avait alors répliqué en menant des raids aériens contre des places-fortes de la faction, une première depuis une vingtaine d'années dans cette région. Selon la KNU, ces frappes ont tué de nombreux civils, dont des mineurs et des étudiants, et conduit plus de 12.000 personnes à fuir leur village.

D'autres groupes armés ont déjà apporté leur soutien à la mobilisation démocratique et menacé de reprendre les armes contre l'armée, faisant craindre une guerre civile.

Deux mois après le putsch, la situation sécuritaire et humanitaire ne cesse donc de se dégrader en Birmanie. Le bilan des vic-

times se porte à plus de 550 morts, dont 46 enfants. Au moins quatre personnes ont encore été tuées ce samedi à Monywa dans le centre du pays, un cinquième manifestant est décédé à Thaton, dans le sud.

Alors que les frontières sont totalement fermées aux journalistes étrangers depuis le coup d'État, une équipe de la télévision américaine CNN a pu se rendre sur place. Vendredi juste après la visite sous escorte d'un marché de Rangoun, au moins neuf personnes ont été arrêtées après le départ des journalistes, selon le quotidien Irrawady News. Parmi les personnes qui ont approché les journalistes américains, une femme a réussi à échapper aux forces de l'ordre juste après avoir témoigné.

ETATS-UNIS

## 4.000 migrants s'entassent dans un centre de rétention

Un groupe de journalistes étatsuniens a pu accéder le 30 mars au centre de rétention de Donna, situé près de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, au Texas. Ils ont pu y constater la présence de près de 4.000 migrants dont 3.000 mineurs isolés, alors que la capacité d'accueil est censée être réduite à un maximum de 250 places en raison de la pandémie de Covid-19. Plusieurs chaînes américaines ont diffusé les images de ces migrants obligés de se

serrer malgré les conditions sanitaires. "Pour la première fois, l'administration Biden a autorisé des journalistes à entrer à l'intérieur d'un centre d'accueil fortement surpeuplé du sud du Texas, où plus de 3.000 mineurs isolés vivent, dorment et mangent entassés, épaules contre épaules", relate ainsi la chaîne CNBC. Depuis l'élection de Joe Biden qui se présentait comme moins hostile à l'immigration que Donald Trump, des dizaines de milliers de

personnes venues de divers pays d'Amérique latine ont pris la route pour tenter leur chance au Nord en passant par le Mexique. Comme le rappelle le *Courier international*, le nouveau locataire de la Maison Blanche a passé plusieurs décrets en faveur des migrants, ordonnant entre autres la préservation du programme Daca (Deferred Action for Childhood Arrivals), protégeant de l'expulsion des centaines de milliers de jeunes migrants arrivés illéga-

ment avec leurs parents aux États-Unis alors qu'ils étaient mineurs. Mais à la mi-mars, le nouveau Président a quelque peu changé de discours et son gouvernement a nié tout laxisme à la frontière avec le Mexique, assurant qu'elle restait fermée malgré un afflux "historique" de migrants. Le Président Joe Biden lui-même avait demandé aux candidats à l'immigration de s'abstenir.

Agences

BELGIQUE

### Un rassemblement interdit dégénère en incidents avec la police

La police a fait usage de canons à eau jeudi en fin d'après-midi à Bruxelles pour disperser entre 1.500 et 2.000 personnes rassemblées dans un parc pour une fête malgré l'interdiction des autorités en raison de la pandémie de coronavirus. Les policiers, déployés par dizaines, à cheval ou à pied, en équipements anti-émeutes, ont essuyé des jets de projectiles au moment d'intervenir, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Trois policiers ont été blessés et l'un d'entre eux a dû être emmené à l'hôpital, selon un bilan provisoire fourni vers 20h par la police locale. Quatre participants ont été interpellés, a précisé à l'AFP une porte-parole de la police. Les pelouses du parc du Bois de la Cambre n'étaient pas encore totalement évacuées en début de soirée. Il restait sur place une centaine des 1.500 à 2.000 personnes qui s'y étaient réunies dans l'après-midi. Mercredi le parquet de Bruxelles avait prévenu que l'appel lancé sur les réseaux sociaux à rallier ce parc le 1er avril pour une fête était illégal en raison des restrictions anti-Covid.

Le parquet avait déploré l'organisation d'un faux événement intitulé "La Boum", avertissant que les participants s'exposaient à des poursuites judiciaires, "vu les risques engendrés par les grands rassemblements. J'étais simplement là pour dire qu'on a le droit de fréquenter un lieu public, pas pour manifester", a dit à l'AFP un des participants, Selim Jebira, "et on s'est fait gazer sans aucune raison".

Des images montraient des groupes de jeunes gens en train de chanter, danser, se filmant au téléphone portable. Selon les médias, les policiers ont essuyé de jets de bouteilles et de canettes de bière au moment de la dispersion, et des débris de verre auraient aussi fait plusieurs blessés parmi les manifestants. "Les gens ont besoin de prendre l'air, mais on ne peut pas tolérer de tels rassemblements dans le Bois de la Cambre", a réagi sur Twitter le maire de Bruxelles, Philippe Close, mettant en parallèle ces débordements avec les efforts fournis par les soignants contre le virus.

"Les personnes qui n'obtempèrent pas aux injonctions de la police risquent l'arrestation et des poursuites. Merci à la police pour le travail difficile et aux gens qui respectent les règles depuis plus d'un an", a ajouté l'élus socialiste. Dès mercredi le parquet avait annoncé l'ouverture d'une enquête pour identifier les organisateurs de ce rassemblement.

## ALLEMAGNE

**Mönchengladbach ne compte pas lâcher Bensebaïni**

Ramy Bensebaïni satisfait totalement les dirigeants du Borussia Monchengladbach par ses prestations. Ils auraient ainsi manifesté leur volonté de conserver l'international algérien coûte que coûte.

Le transfert de Ramy Bensebaïni du Stade Rennais au Borussia Monchengladbach est une réussite. L'international algérien s'est très vite imposé comme titulaire indiscutable sur son couloir gauche et son équipe a accroché la Ligue des Champions pour la première fois de son histoire, parvenant même à se qualifier pour les 8es de finale cette saison.

Ainsi, le latéral gauche algérien a vu, d'après nos confrères allemands de Kicker, ses dirigeants manifester leur volonté de le conserver. Le contrat de l'ancien du Paradou prend fin en 2023 et le BMG tenterait de le prolonger.

Bensebaïni, qui a été éloigné des terrains pour un mois cette saison en raison d'une contamination à la Covid-19, avait fait part de son intérêt pour la Premier League anglaise. Il étudiera les différentes possibilités dont il dispose quant à son avenir au moment du prochain mercato estival.

## ITALIE

**Bennacer rejoue et concède le nul à domicile**

L'AC Milan a été tenu en échec à domicile face à la Sampdoria. Ismaël Bennacer a pu disputer une heure avec son club. À l'image du Milan AC, Ismaël Bennacer n'était pas dans un grand jour pour la réception de la Sampdoria, aujourd'hui, en Série A. L'international algérien a débuté la rencontre, recevant un carton jaune en première période avant de laisser sa place à la 60e minute à Tonali. Score final d'un but partout et un titre en Série A qui s'éloigne un peu plus pour l'AC Milan.

## LIGUE DES CHAMPIONS

**Le CRB se relance, le MCA doit attendre**

*Le CR Belouizdad s'est relancé dans la course pour la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, après sa victoire à domicile face au TP Mazembe (2-0), alors que la qualification est reportée pour le MC Alger, battu à domicile par le Zamalek (0-2), en match comptant pour la 5e journée de la phase de poules.*

PAR MOURAD SALHI

**A** la faveur de cette première victoire en Ligue des champions, le Chabab s'est emparé de la deuxième place du groupe B, profitant du match nul d'Al-Hilal du Soudan face au Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, déjà qualifié pour les quarts de finale de la compétition.

Le représentant algérien dans cette joute continentale compte, désormais, six points, suivi d'Al Hilal avec quatre points, alors que le TP Mazembe ferme la marche avec deux unités seulement. Le CRB jouera sa qualification aux quarts de finale lors de la 6e et dernière journée de la phase de poules, prévue le 9 avril prochain, en déplacement en Afrique du Sud pour y affronter le Mamelodi Sundowns, alors que le TP Mazembe accueillera Al-Hilal.

Ayant assuré l'intérim après le départ de Franck Dumas, Slimane Raho s'est dit satisfait de la victoire face à une bonne équipe de Mazembe, qui permet surtout à son équipe de se relancer dans la course. "Cette victoire vient au bon moment. Notre objectif était d'obtenir les trois points qui vont nous permettre



de se relancer dans la course pour la qualification. Chose promise chose due. Le mérite de cette victoire revient, bien évidemment, aux joueurs. Ce match servira de déclic pour le CRB afin de bien terminer la saison", a indiqué Slimane Raho qui annonce son départ après ce match. "Ma mission prend fin à l'issue de ce match face au TP Mazembe. Je quitte le Chabab par la grande porte", a-t-il dit.

Pour espérer se qualifier, le CR Belouizdad devra remporter son dernier match à l'extérieur face aux Mamelodi Sundowns. En cas de match nul, le CRB devra compter sur une contre-performance d'Al Hilal en déplacement face au TP Mazembe pour s'assurer la qualification.

De son côté, le MC Alger a été surpris sur ses bases par le Zamalek d'Egypte (0-2). En concédant une défaite surprise à domicile, les Mouloudéens ont non seulement laissé filer une chance de valider leur qualification au prochain tour

sans attendre l'ultime journée, mais ils se sont mis également en difficulté.

Les coéquipiers de Farid Chaâl sont désormais appelés à aller chercher au moins le point du match nul en terre tunisienne face à l'ES Tunis, déjà qualifié pour les quarts de finale.

À l'issue de cette défaite, première depuis l'entame de cette phase de poules, le deuxième représentant algérien dans cette épreuve continentale reste scotché à la deuxième place du groupe D, avec 8 points, derrière le leader l'ES Tunis (10 pts), alors que le Zamalek vient à la 3e place (5 pts) et Teungueth FC ferme la marche avec 4 points.

Hormis, l'ES Tunis qui a déjà assuré sa qualification, tout reste possible pour le deuxième ticket. Le Mouloudia aura besoin d'un point du match nul face au Tunisien pour se qualifier au prochain tour. La sixième et dernière journée de la phase de poules est prévue le week-end prochain.

M. S.

## LIGUE 2

**Les trois leaders calent**

La dixième journée de Ligue 2, disputée samedi, a été néfaste pour les leaders des trois groupes, et avec des conséquences dramatiques pour certains, comme ce fut le cas pour l'USM Annaba dans le groupe Est, ayant perdu son leadership au profit du tandem US Chaouia-HB Chelghoum Laïd. L'USMAN était pourtant avantagée par le terrain face à l'HB Chelghoum Laïd, ce qui ne l'a pas empêché de s'incliner à domicile (0-1), permettant à son adversaire du jour de rejoindre à la première place, l'US Chaouia, qui de son côté a dominé le NRB Teleghma (1-0).

Outre l'USC et l'HBCL, les autres bonnes opérations du jour ont probablement été celles du MO Constantine et de l'USM Khenchela, ayant réussi à revenir avec de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs contre le MC El Eulma (1-2) et le DRB Tadjenanet (1-2). De très bonnes opérations même sur le plan comptable, puisque le MOC

grimpe à la 4e place, avec 18 points, juste devant l'USMK, qui pointe à la 5e place, avec 17 unités. Dans les deux autres groupes, Centre et Ouest, les conséquences ont été moins dramatiques pour les ténors, puisqu'ils ont plus ou moins sauvé les meubles, en conservant le leadership, malgré leurs faux pas respectifs.

En effet, dans le groupe Centre, le leader WA Boufarif a été tenu en échec à domicile par une coriace équipe du RC Kouba (1-1). Il est cependant utile de souligner que si le WAB a réussi à conserver son leadership, c'est parce que ses deux principaux concurrents, le MO Béjaïa et le RC Arbaâ, étaient opposés dans un duel direct au cours de cette 10e journée et qui s'est finalement soldé par un nul vierge (0-0). Un score qui maintient ces deux clubs à une longueur derrière les Oranges, comme cela était le cas au cours de la précédente journée.

De leur côté, l'ES Ben Aknoun et le WR

M'sila ont conforté leurs positions respectives dans le milieu de tableau, en remportant de larges victoires, respectivement (4-0) contre la JSM Béjaïa et (4-2) contre l'Amel Boussaâda.

Dans le bas du classement, la meilleure opération a été réalisée par l'IB Lakhdar, ayant admirablement bien négocié un tournant décisif dans la course au maintien, en allant s'imposer chez la lanterne-rouge, l'USM Blida (0-2). Enfin, dans le groupe Ouest et à l'instar du WAB au Centre, le MCB Oued Sly a pu conserver sa première place malgré son nul vierge chez le CRB Aïn Ouassara (0-0). Quoique, là encore, cette prouesse n'est devenue possible que grâce à l'échec du dauphin, l'ASM Oran, qui malgré l'avantage du terrain s'est contenté d'un nul (1-1) contre l'IRB El Kerma. De son côté, le CR Témouchent (3e/17 pts), qui aurait pu être un deuxième trouble-fête pour Oued Sly, n'a pas joué ce samedi, lui qui devait

accueillir l'OM Arzew. La meilleure opération dans ce groupe Ouest est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, qui s'est hissée à la 6e place du classement général, avec 13 points, après avoir atomisé le RCB Oued R'hiou (5-0).

À l'inverse, le SC Aïn Defla, qui avait relativement bien démarré la saison, rétrograde à la 5e place à la suite d'un nouveau faux pas. Cette fois, c'est le MC Saïda qui est venu le tenir en échec sur son propre terrain (1-1).

Il est utile aussi de signaler la précieuse victoire de la lanterne-rouge, l'US Remchi, ayant dominé le SKAF El Khemis (1-0) dans un match décisif pour sa survie. Certes, l'USR reste bon dernier, mais il dispose désormais du même nombre de points que l'avant-dernier, l'OM Arzew, qui compte un match en moins, et avec seulement deux longueurs de retard sur le 10e, le CRB Aïn Oussera.

APS

PEARL HARBOR



21h00



Enfants, Rafe McCawley et son ami Danny s'improvisaient pilotes dans les champs de leurs pères. Devenus adultes, ils ont concrétisé leur rêve et se sont engagés dans l'armée comme pilotes de chasse. Rafe se révèle particulièrement brillant, bien que son côté tête brûlée lui vaille des remontrances de son supérieur direct, le lieutenant-colonel Doolittle.

BUDAPEST



21h00



Après avoir fait la plus grande école de commerce française, Vincent et Arnaud n'ont pas trouvé le travail de leurs rêves. Vincent travaille comme un fou pour une multinationale qui ne lui a donné aucune gratification. Arnaud n'en peut plus d'avoir son beau-père comme patron. Lors du désastreux enterrement de vie de garçon d'un de leurs amis, ils rencontrent une strip-teaseuse qui leur parle de Budapest.

MEURTRES AU PARADIS



21h00



Une journaliste d'investigation travaillant pour la télévision de Sainte Marie est assassinée alors qu'elle s'appretait à sortir un reportage explosif. Le mobile semble y être lié mais personne ne semble en connaître le sujet, et les principaux suspects étaient à l'antenne au moment des faits.

L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL



21h00



À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Ferdinand Cheval est un facteur un peu excentrique qui officie dans la Drôme. Un jour, il rencontre Philomène. La jeune femme tombe sous le charme et voit une belle âme dans cet être hors norme. Puis Philomène tombe enceinte et donne naissance à Alice. Alors qu'il fait sa tournée, Joseph Ferdinand remarque une pierre à la forme étrange.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

NIAGARA



21h00



Mélodrame flamboyant, suspense intenable, drame passionnel, ce film du grand Henry Hathaway l'est tout à la fois. Mais l'oeuvre vaut d'abord par ses deux vedettes à la photogénie de rêve: les célèbres chutes, qui prennent une part active au drame, et Marilyn Monroe, dont la sensualité recèle une part d'ombre qui n'avait jamais été soulignée avec autant de vigueur. Yves Allion

MONTREUX COMEDY FESTIVAL



21h00



Le célèbre Montreux Comedy Festival fête ses 30 ans d'existence avec une pléiade d'artistes. En trois décennies, le festival s'est imposé comme un moment fort de la saison pour tous les humoristes qui adorent s'y produire. Se succèdent ainsi, parmi d'autres artistes, Eric Antoine, Yann Marguet, Tom Villa, La Bajon, Jérémy Demay, Les Bodin's et Gad Elmaleh.

MARIÉS AU PREMIER REGARD



21h00



Des célibataires motivés à rencontrer l'âme sœur ont passé toute une série de tests afin de trouver un ou une partenaire compatible. Pour cette cinquième saison, sept couples ont ainsi été formés ; leur histoire commencera avec l'engagement le plus fort qu'il soit possible de prendre : le mariage. C'est ce jour-là, et pour la première fois, qu'ils se rencontreront devant le maire et leur famille.

UN HOMME D'HONNEUR



21h00



Simon poursuit Lucas dans le lycée, mais celui-ci parvient à s'enfuir. Fred, gravement blessé, retrouve Karine, sa femme enceinte, et la supplie de l'accompagner chez Richard. Lorsque Richard rentre chez lui, il découvre Fred ensanglanté. Héléne, ancienne soignante, parvient à retirer la balle de la blessure mais craint que son état ne se détériore.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:59
Dohr	12:50
Asr	16:27
Maghreb	19:17
Icha	20:37

ACCUSATIONS D'ABUS SEXUELS SUR UN MINEUR

## La Sûreté d'Alger ouvre une enquête



La Direction de la Sûreté d'Alger a réagi, hier dimanche 04 avril 2021, aux accusations d'une "agression" ou "d'abus" sexuels contre un mineur, interpellé avant-hier samedi 03 avril 2021 à Alger, lors de la marche appelée "de l'escalade" par les militants du Hirak. Dans un communiqué de presse, la police a annoncé l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République "pour enquêter sur la véracité des déclarations contenues dans des vidéos relayées sur les réseaux sociaux".

La Sûreté d'Alger poursuit "que le mineur et son tuteur légal ont été convoqués ce dimanche 04 avril 2021" pour le début de cette enquête.

Le même communiqué poursuit que "le mineur a été entendu en présence de sa mère, au niveau de la division centre de la

police judiciaire et non à la Sûreté de la daïra de Sidî M'Hamed, comme cela été relayé, pour une affaire d'attroupement".

La même source affirme que "le mineur est passé chez un médecin légiste avant sa remise en liberté". La Sûreté d'Alger conclut que les résultats de l'enquête seront "dévoilés à l'opinion publique via ses services ou l'institution légalement autorisée".

Des ONG, associations des droits de l'Homme et avocats, demandaient aux côtés de plusieurs citoyens, l'ouverture d'une enquête suite aux allégations d'une "agression" ou "d'abus" sexuels contre un mineur, interpellé samedi 03 avril 2021 à Alger. La toile était en ébullition depuis samedi soir, après la diffusion d'une vidéo de cet adolescent, âgé de 15 ans, à sa sortie du commissariat du 11e (dit

Cavaignac). L'adolescent, pleurant à chaudes larmes, est accueilli à sa sortie par deux activistes du Hirak. Il déclare aux personnes qui l'attendaient à la sortie du commissariat, que les policiers ont tenu des propos insultants à son égard et à l'égard de sa mère. Sur les réseaux sociaux, plusieurs associations, avocats et internautes ont évoqué, dès samedi soir, des "agressions sexuelles" ou encore un "viol" perpétré contre le mineur "durant la garde à vue". Des accusations attribuées parfois à des déclarations de cet adolescent dans les vidéos diffusées en direct à sa sortie du commissariat. Les mêmes activistes expliquent avoir conduit le mineur à l'hôpital de Bab El Oued, pour une expertise médicale. Demande rejeté par un médecin légiste, selon eux, exigeant l'autorisation des forces de l'ordre.

### MC ALGER Démission de Abdelkader Amrani

Abdelkader Amrani quitte la barre technique du MC Alger. Au lendemain de la défaite concédée samedi, au stade olympique du 5 Juillet, face aux Egyptiens du Zamalek (0-2), le désormais ex-coach du Doyen, a décidé de jeter l'éponge. Selon la direction du club, cité par l'APS, Amrani a présenté sa démission hier, qui a été acceptée. L'intérim sera assurée par l'entraîneur-adjoint, Lotfi Amrouche, en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur.

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

#### 98 nouveaux malades et 3 décès les dernières 24h

Le bilan des nouveaux malades contaminés au coronavirus est repassé hier dimanche 04 avril 2021, au-dessous de la barre symbolique des 100 cas. 98 nouveaux cas confirmés, 83 guéris et 03 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé le ministère de la Santé. Le total du nombre de nouveaux cas positifs au coronavirus s'élève ainsi à 116.405, affirme la même source dans son communiqué consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Pour la première fois depuis mai 2020, le nombre des nouveaux malades est passé, le 20 mars 2021 au-dessous de la barre des 100 infectés par 24h.

#### Le nombre des nouveaux malades reste stable

Le bilan des nouveaux cas confirmés positifs au coronavirus évolue en dents de scie, restant tout de même sous la barre des 200 cas depuis plusieurs semaines. Neuf nouveaux cas de contamination par le variant britannique du coronavirus et 28 autres cas de contamination par le variant nigérian ont été confirmés, a annoncé ce mercredi 31 mars 2021 l'Institut Pasteur d'Algérie dans un communiqué de presse.

### JORDANIE

## Des arrestations et l'ex-prince héritier assigné à résidence

Les autorités en Jordanie ont procédé à l'arrestation d'une vingtaine de personnes, et à l'assignation à résidence de l'ex-prince héritier et demi-frère du roi Abdallah, pour menace à "la sécurité et la stabilité du pays", rapporte ce samedi le journal américain The Washington Post.

Le prince Hamza Ben Hussein, fils du défunt roi Hussein, a été assigné à résidence dans son palais à Amman, dans le cadre d'une enquête sur un complot présumé visant à renverser son demi-frère le roi Abdallah. L'assignation à résidence est intervenue suite à la découverte d'un "complot complexe de grande envergure" impliquant au moins un autre membre de la famille royale jordanienne, ainsi que des chefs tribaux et des membres de l'establishment politique et sécuritaire du pays", selon la même source. Le complot inclurait également le soutien "étranger", selon un rapport des services de renseignements américains, transmis à l'administration du nouveau président Joe Biden. Outre la vingtaine d'arrestations déjà effectuées, d'autres arrestations

seraient attendues dans les prochains jours. Les Forces armées jordaniennes ont confirmé, ce samedi, que plusieurs arrestations ont été effectuées, et que le prince héritier Hamza a été sommé de "cesser toute activité pouvant être utilisée pour cibler la sécurité et la stabilité de la Jordanie", précisant que l'ex-prince héritier

n'a pas été arrêté, mais qu'une "enquête approfondie" est en cours.

#### "Corruption et incompétence"

Pour sa part, le prince Hamza a démenti, dans une vidéo publiée samedi soir, toute implication dans un complot, affirmant

que les actions menées à son encontre constituaient une tentative de le faire taire sur la corruption dans le pays. Le demi-frère du roi a également confirmé, qu'il n'était "pas autorisé à sortir, communiquer ou accueillir des personnes, parce que durant les réunions où j'ai été présent ou sur les réseaux, il y avait des critiques à l'encontre du gouvernement ou du roi".

"Je ne suis pas le responsable de l'échec de la gouvernance, de la corruption et de l'incompétence qui prévaut dans notre structure de gouvernance depuis 15 à 20 ans, et qui s'aggrave d'année en année", a affirmé le prince Hamza, dont les relations avec son demi-frère ont été affectées par la décision de ce dernier de lui retirer son titre de prince héritier en 2004.

"Le roi Abdallah est un partenaire clé des États-Unis, et il a tout notre soutien", a indiqué pour sa part le porte-parole du département d'État américain, Ned Price, cité par le Washington Post, précisant que l'administration Biden suivait le dossier de près, et était en contact avec les Autorités jordaniennes.

